

Rapport de la DREES : l'Ordre National des Infirmiers appelle à des mesures majeures pour sortir du « malaise » hospitalier

Avec un infirmier sur deux qui aurait quitté ses fonctions à l'hôpital après dix ans de carrière, le rapport de la DREES publié hier confirme une nouvelle fois la crise que traverse le secteur hospitalier.

Face à cette situation endémique, le statu quo n'est plus permis et l'ONI appelle à des mesures structurantes pour réformer le système de santé.

Un malaise de longue date accentué depuis la crise du COVID-19

Alors que l'étude de la DREES porte sur la période 1989 – 2019, la crise des personnels hospitaliers perdure depuis l'épidémie de COVID-19 avec des risques constants de rupture de soins.

Dès décembre 2021, lors d'une consultation réalisée par l'ONI et à laquelle 60 000 infirmiers ont participé :

- 85% d'entre eux jugeaient leurs conditions de travail dégradées par rapport au début de la crise sanitaire
- 72% décrivaient un état d'esprit marqué par de la lassitude
- Et 54% des salariés d'établissements publics estimaient traverser un burn out, avec des effets.

Pour autant, « Il n'y a pas de crise de vocation dans le secteur infirmier. La formation en IFSI fait partie des plus demandées sur Parcoursup. Avec 630 000 professionnels en exercice, les infirmiers sont les professionnels de santé les plus représentés sur l'ensemble du territoire français avec une présence dans les 1663 bassins de vie. En revanche, il existe, en effet, de nouvelles aspirations de la part des professionnels que le système hospitalier ne comble pas. Le manque de reconnaissance, d'autonomie ou de perspective de carrières sont les principaux facteurs d'explications. » souligne Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre National des Infirmiers.

Des mesures structurantes pour faire évoluer la profession d'infirmiers

Le rapport de la DREES met une nouvelle fois en lumière la nécessité de réformer notre système de santé.

En effet, malgré les avancées sur l'attractivité du métier avec les accords du Ségur de la santé, sur l'évolution des carrières avec l'instauration de la pratique avancée ou des compétences avec le récent décret autorisant à administrer les vaccins, **il est impératif de poursuivre les réformes et de mettre en œuvre de nouvelles mesures afin de faire évoluer le rôle des infirmiers et travailler ainsi à l'attractivité du métier.**



Communiqué de presse



Paris, le 29 août 2023

L'enjeu est de taille : il s'agit dès à présent de préparer et accompagner le choc démographique à venir avec le vieillissement de la population, mieux soigner les maladies chroniques, et anticiper le besoin en recrutement puisqu'en 2040, il faudra 1 million d'infirmiers pour prendre en charge la santé des Français.

Pour Patrick Chamboredon : *« Il faut libérer les énergies et donner encore plus d'autonomie aux infirmiers. Pour cela, il est impératif de poursuivre les travaux sur la réforme du métier initiés par Olivier Véran et ouverts par François Braun afin de passer d'un décret d'actes à un décret de missions et renforcer ainsi le rôle des infirmiers dans l'accompagnement des patients. Il faut également ouvrir une réflexion sur les modes d'organisation tels que l'instauration de ratios d'infirmiers par patients ou encore le développement de la prise en charge en déambulatoire, ainsi que sur les parcours de carrière des infirmiers tout au long de leur vie professionnelle. »*

CONTACT PRESSE

Ordre National des Infirmiers - Contact@ordre-infirmiers.fr

